

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du Mercredi 8 décembre 2021

Effectif du conseil communautaire : 110 membres

Membres en exercice : 110

Quorum : 37

Membres présents : 84

Pouvoirs : 9

Membres votants : 93

Date de la convocation : 02/12/2021

L'an deux mille vingt et un et le mercredi huit décembre à 18h00, les membres du conseil communautaire de l'Intercom Bernay Terres de Normandie régulièrement convoqués, se sont réunis au PIAF de Bernay sous la présidence de Monsieur Nicolas GRAVELLE, Président.

Etaient présents : Monsieur ADELIN Jean-Michel, Monsieur ANTHIERENS André, Monsieur AUBRY Bernard, Monsieur AUGER Michel, Monsieur BAISSÉ Christian, Madame BARTHOW Anne, Madame BEAUMONT Caroline, Madame BECHET Sabrina, Monsieur BEURIOT Valéry, Monsieur BONNEVILLE Roger, Monsieur BOULAYE Guillaume, Monsieur BONNEVILLE Jean-Noël, Madame BOZEC Sandrine, Madame HEULARD Marine, Madame CAMUS Danielle, Madame CANU Françoise, Monsieur CAVELIER Sébastien, Monsieur CHOAIN Louis, Monsieur CHOLEZ Manuel, Monsieur COUTEL Philippe, Monsieur DANIEL Jean-Claude, Monsieur DANNEELS Philippe, Monsieur DAVID Jean-Luc, Madame DELACROIX-MALVASIO Delphine, Monsieur DELAMARE Frédéric, Monsieur DELANOUE Patrick, Monsieur DELAPORTE Jean-Pierre, Madame GUYOMARD Valérie, Monsieur DESHAYES Edmond, Madame DESPRES Sylvie, Monsieur DIDTSCH Pascal, Madame DODELANDE Claudine, Madame DUTEIL Myriam, Madame FERAUD Sara, Monsieur FINET Pascal, Monsieur FORCHER Bernard, Monsieur GIFFARD Franck, Madame GOETHEYN Martine, Monsieur GRAVELLE Nicolas, Monsieur GROULT Daniel, Monsieur GROULT Jean-Louis, Monsieur HAUTECHAUD Patrick, Madame HEURTAUX Jocelyne, Monsieur JEHANNE Eric, Madame MARGUERITE Ana, Monsieur JUIN Jean-Bernard, Monsieur LAIGNEL Pascal, Monsieur LE BAILLIF Jacques, Monsieur LE ROUX Jean-Pierre, Madame LECLERC Marie-Françoise, Madame LECLERCQ Lucette, Monsieur LECOQ Didier, Madame LEDUC Françoise, Monsieur LELOUP Gérard, Monsieur LEMERCIER Gérard, Monsieur LHOMME Patrick, Madame MABIRE Dominique, Madame MACHADO Céline, Monsieur MADELON Jean-Louis, Monsieur MALCAVA Didier, Monsieur MATHIERE Philippe, Monsieur MEZIERE Georges, Madame MUSSET Josette, Madame NADAUD Nadia, Madame PANNIER Brigitte, Monsieur PIQUENOT Olivier, Monsieur PLENECASSAGNE Jean, Monsieur PREVOST Jean-Jacques, Madame PREYRE Françoise, Monsieur PRIVE Bruno, Monsieur ROUSSELIN Jean-Claude, Monsieur RUEL Yves, Monsieur SCHLUMBERGER Ulrich, Monsieur SCRIBOT Frédéric, Monsieur SEJOURNE Pascal, Monsieur SEYS Nicolas, Monsieur SPOHR Claude, Monsieur THOUIN Michel, Madame VAGNER Marie-Lyne, Monsieur DIEULLE François, Monsieur VIEREN Jacques, Monsieur VILA Jean-Louis, Monsieur VOISIN Jean-Baptiste, Monsieur WATEAU Philippe.

Etaient absents/excusés : Monsieur AGASSE Francis, Monsieur CIVEL Dominique, Monsieur CROMBEZ Guillaume, Madame DAEL Camille, Monsieur DESLANDE Christian, Madame DRAPPIER Michèle, Monsieur DUTHILLEUL Jean, Monsieur GEORGES Claude, Monsieur GOSSE Jean-Marie, Madame GUEDON Sonia, Madame HEUDE Claudine, Monsieur LECAVELIER DESETANGS Rémy, Monsieur LUCAS Yannick, Monsieur PETIT Donatien, Madame ROCFORT Françoise, Monsieur SZALKOWSKI Denis, Monsieur WIENER Guillaume.

Pouvoirs : Madame BACHELOT Marie-Line pouvoir à Monsieur LE ROUX Jean-Pierre, Madame GOULLEY Martine pouvoir à Monsieur MADELON Jean-Louis, Monsieur LERAT Sébastien pouvoir à Monsieur

SCHLUMBERGER Ulrich, Madame LEROUVILLOIS Janine pouvoir à Monsieur CHOLEZ Manuel, Monsieur PEREIRA Mickaël pouvoir à Madame VAGNER Marie-Lyne, Madame RODRIGUE Colette pouvoir à Monsieur MALCAVA Didier, Monsieur ROEHM Sébastien pouvoir à Madame VAGNER Marie-Lyne, Madame TURMEL Françoise pouvoir à Monsieur LEMERCIER Gérard, Madame VARAISE Josiane pouvoir à Monsieur DELAMARE Frédéric.

Délibération n° 193/2021 : Fonds de concours – Projets retenus au titre de l'année 2021

Au vu des éléments fournis par la commission fonds de concours sur l'examen des projets présentés sur l'année 2021, il vous est donc aujourd'hui proposé d'acter une aide financière au titre du fonds de concours réparti comme suit :

Commune	Descriptif	Montant projet	Autres subventions	Financement commune	Fonds de concours	Observation
BARQUET	peintures portails cimetière, monument aux morts, christ, mairie	11 949 €		5975 €	5974 €	
BRIONNE	Acquisition de bi-mâts et de panneaux directionnels	21 476 €	6443 €	7517 €	10 737 €	Subvention estimée en commission
CALLEVILLE	Mairie : 145m ² de couverture, 1 porte, 10 fenêtres	39 554 €	11 866 € DETR	13 845 €	13 843 €	
CAPELLES LES GRANDS	Installation de 4 poteaux incendie	12 415 €	3 724 € DETR 3 724 € Département	2 484 €	2 482 €	
COURBEPINE	Mairie et école : 44 fenêtres ou dormants et portes fenêtres	55 950 €	16 785 € DETR 16 785 € Département	11 190 €	11 190 €	
ECARDENVILLE LA CAMPAGNE	Défense incendie : 5 poteaux et 410 m de canalisations	66 753 €	20 026 € DETR 6 008 € Département	20 719 €	20 000 €	
HARCOURT	Aire de jeux : Réalisation d'une plateforme et installation de jeux	39 607 €	15 842 €	11 883 €	11 882 €	Subvention estimée en commission
LA CHAPELLE GAUTHIER	Cimetière : 4 portails pour 2 cimetières	22 324 €	20 026 € DETR 6 008 € Département	11 162 €	11 162 €	
LA GOULAFRIERE	Défense incendie : 4 poteaux incendie	12 697 €	3 809 € DETR 3 809 € Département	2 540 €	2 539 €	
LA TRINITE DE REVILLE	Défense incendie : bouche, mare et réserve avec démolition de bâtiments	41 418 €	12 425 € DETR 12 425 € Département	8 284 €	8 283 €	
LE PLESSIS Ste OPPORTUNE	Cimetière : jardin du souvenir	4 961 €		2 481 €	2 480 €	
MALLEVILLE SUR LE BEC	Cimetière : végétalisation allées du cimetière	4 300 €	1 720 € DETR	1 290 €	1 290 €	
MELICOURT	Eglise : toiture (443m ²)	59 947 €	35 968 €	11 990 €	11 989 €	Subvention estimée en commission
MESNIL ROUSSET	Défense incendie : 5 poteaux	16 004 €	4 801 € DETR 4 801 € Département	3 202 €	3 200 €	
NOTRE DAME D'EPINE	Défense incendie : 2 poteaux, 2 réserves	47 661 €	14 432 € DETR 17 361 € Département	9 533 €	6 335 €	
SAINT AGNAN DE CERNIERES	Défense incendie : 1 poteau	3 519 €	1 056 € DETR 1 056 € Département	705 €	703 €	
SAINT LEGER DE ROTES	Défense incendie : 1 renforcement + 1 poteau	47 913 €	13 500 € DETR 874 € Département	16 770 €	16 769 €	
SAINT PIERRE DE SALERNE	Signalétique : numérotation des habitations	6 178 €		3 090 €	3 088 €	
VERNEUSSES	Défense incendie : poteaux et aménagements de point d'eau	121 982 €	36 595 € DETR 36 595 € Département	28 793 €	20 000 €	

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE :

Après avoir entendu l'exposé précédent, après débat et délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- ✓ **ENTERINE** les financements des projets listés ci-dessus ;
- ✓ **AUTORISE** le versement des subventions dans le cadre du fonds de concours aux projets retenus par la commission ;
- ✓ **AUTORISE** le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Résultats du vote au scrutin ordinaire :

Présents	Pouvoirs	Votants	Abstentions	Suffrages exprimés	Contre	Pour
84	9	93	0	93	0	93

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la publication, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif compétent ou d'un recours gracieux auprès du président de l'Intercom Bernay Terres de Normandie, étant précisé que celui-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un délai de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Président,
Nicolas GRAVELLE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066413-20211208-193_2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/12/2021

Affichage : 21/12/2021

